



FORMATION

Quel étiquetage pour mes produits fermiers ?

Vendredi 21 juin 2024
de 9h30 à 17h30

MODALITES PRATIQUES

1 jour

 **Lieu à déterminer**

Public concerné : Producteurs du Lot commercialisant en circuit court

Handicap : si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

Pré-requis : aucun pré-requis

Responsable de stage :

Macarena Sirejol, conseillère transformation - 06 25 76 26 13

Intervenant :

Claire ENGELVIN Conseillère promotion produits - réglementation étiquetage CA32

S'inscrire auprès du Service Formation au 05 65 23 22 13
ou par mail : formation@lot.chambagri.fr

CONDITIONS DE FINANCEMENT

. **50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution**

. **Pour les salariés agricoles :** 200 € Prise en charge partielle par OCAPIAT à condition de s'inscrire en amont : appeler le service formation obligatoirement au moins une semaine avant la formation.

. **Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) :** 100 €

Règlement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture du Lot.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

lot.chambre-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation

430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : formation@lot.chambagri.fr

Programme de Formation -OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021



Objectifs

Connaître les informations obligatoires à faire figurer sur ses emballages et étiquettes.
Maîtriser les aspects réglementaires généraux.
Être à jour des évolutions réglementaires.



Contenu

La réglementation en matière d'étiquetage des produits alimentaires : mentions obligatoires des produits pré-emballés ou non, conditions de présentation, étiquetage nutritionnel.
Les mentions obligatoires supplémentaires spécifiques à certains produits,
Les règles de la Responsabilité élargie du Producteur (REP) et Logo Triman



Modalités pédagogiques et d'évaluation

Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets
Étiquettes et feuille d'exercice.